C'est avec un grand plaisir que je succède à Jean-Marie Roncin à la Présidence de la filière TSI des Concours Communs Polytechniques, en le remerciant pour le travail accompli, qui a permis d'apporter une reconnaissance méritée à cette filière, ainsi que pour l'aide qu'il a pu me fournir dans la période de transition.

L'édition 2015 du concours a conduit, au travers de l'évaluation des compétences des candidats, à proposer un classement aux écoles qui recrutent sur la filière TSI des Concours Communs Polytechniques. La mise en place des nouveaux programmes n'a pas eu d'impact fort sur les résultats des candidats, qui ont su, pour une bonne part, répondre aux attentes des correcteurs et des examinateurs. Ces évolutions ont nécessité un investissement particulièrement important de la part de l'équipe pédagogique et je remercie chaleureusement les donneurs de sujets, les testeurs, correcteurs, examinateurs ainsi que le secrétariat de la filière pour leurs contributions et les efforts mis en œuvre pour la réussite du Concours.

Le bilan tiré ici est avant tout à destination des futurs candidats et de leurs enseignants, afin qu'ils puissent préparer au mieux les épreuves de la prochaine édition du concours. Je conseille naturellement à tous une lecture attentive des rapports des différentes épreuves qui contiennent de précieuses informations.

Pour la filière TSI, les chiffres de la session 2015 sont comparables à ceux de l'année précédente : 95 places offertes (hors banques) pour 906 candidats inscrits (887 présents aux épreuves). 469 candidats ont été déclarés admissibles, parmi lesquels 382 ont terminé le concours en passant toutes les épreuves.

Cette session a été marquée par l'arrivée de deux nouvelles épreuves qui ont trouvé un écho varié auprès des candidats : si certains ont obtenu de très bons résultats, d'autres ont semblé surpris par l'esprit de ces deux épreuves, qui était pourtant détaillé dans le rapport de la session 2014 et qui reste d'actualité. Ainsi, les épreuves d'informatique et de modélisation s'appuient toutes deux sur des systèmes pluridisciplinaires existants et mettent en évidence l'indispensable transversalité des compétences que doivent posséder les futurs ingénieurs recrutés sur le Concours. Sans nuire aux nécessaires spécificités propres à chaque discipline, les candidats devraient tous avoir accès à des enseignements pluridisciplinaires, de même qu'ils devraient tous avoir accès à des activités pratiques leur permettant de développer leurs compétences expérimentales. Ces dernières sont testées lors des épreuves orales, qui se sont déroulées cette année encore au Lycée Jules Ferry situé à Versailles. Cet établissement étant situé en banlieue parisienne, les candidats sont invités à prendre toutes leurs dispositions pour arriver à l'heure indiquée sur la convocation, les retards étant à la défaveur du candidat et pouvant conduire à l'élimination du concours. Sous l'impulsion de Me Puigdemont, Proviseur et de Mr Priou, Chef des travaux, l'équipe du lycée nous a réservé

un accueil impeccable, faisant preuve d'une réactivité réelle dans l'organisation des épreuves. Cela nous a été particulièrement précieux cette année, puisqu'une période de canicule a coïncidé avec les dates des épreuves orales. Je souhaite également remercier les lycées Dorian (Paris), Janot (Sens), Richelieu (Rueil-Malmaison), l'ENSIAME de Valenciennes ainsi que les sociétés DMS, Ravoux et 3Sigma pour la mise à disposition de matériel utilisé lors des épreuves de TP.

Je souhaite donc bonne chance aux futurs candidats, en leur adressant une dernière recommandation : outre l'analyse des rapports, la lecture attentive des informations fournies dans les notices du Concours ainsi que celles portées sur les convocations leur permettra de connaître précisément les règles du jeu ainsi que les contraintes horaires et géographiques pour éviter ainsi d'inutiles déboires.

Pr. Morvan OUISSE

Président de la filière TSI des Concours Communs Polytechniques